

## Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 22/12/2025

Présents : Henri Lehugeur, Audrey Durel, Siegfried Glessmer, Michel Bezout, Stéphane Letouze et Yvon Salles.

Excusés : Mélina Piquery, Nathalie Douchet et David Tabard (Pouvoir donné à Siegfried GLESSMER).

Siegfried Glessmer est désigné comme secrétaire de séance.

### ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal du 1 Décembre 2025
- Salle des fêtes
- Délibération mise à jour classement de la voirie communale
- Plantations
- Vœux du maire
- Tarif ménage salle des fêtes
  
- Questions diverses

Début de la réunion à 20h30
-----------------------------

#### 1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 01/12/2025

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

#### 2. Salle des fêtes

Monsieur le Maire fait état de l'avancement de la procédure d'appel d'offres.

Les négociations ont eu lieu. Nous attendons les nouvelles propositions.

#### 3. Délibération mise à jour classement de la voirie communale

Le chemin du Marais sur 180 m depuis le croisement de la route départementale jusqu'à l'aplomb de la maison de M. Reme, l'allée des chênes depuis le chemin des Bruyères sur 125 m, le chemin des Froïdes Vignes sur 70 m et le chemin des Douets sur 100 m jusqu'à la maison de M. Urban sont proposés pour être classés en voirie communale.

Le classement en voirie communale est approuvé à l'unanimité.

#### 4. Plantations

Une matinée de plantation est proposée samedi 27/12/20125 à partir de 9h.

Le nid de cigognes est posé.

#### 5. Vœux du maire

La cérémonie est prévue le 09/01/2026 à 19h.

Des devis ont été demandés.

#### 6. Tarif ménage salle des fêtes

Le nettoyage par le locataire de la salle des fêtes est à privilégier.

Si les locataires de la salle des fêtes souhaitent que la mairie se charge du ménage de la salle des fêtes après location, il est proposé un tarif de 120 €.

Ce tarif est approuvé à l'unanimité.

#### 7. Questions diverses

Le devis de « *Manu à votre service* » a été révisé le dallage des garages. Ce devis est approuvé par le Conseil.

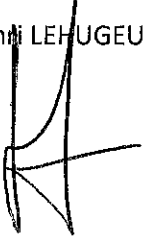
Réhabilitation des mares : une subvention peut-être obtenu. Une diffusion sur le site de la mairie sera faite.

Madame ZIMMER a formulé une demande concernant l'élagage des arbres dans le chemin de Calleville. Selon elle, les branches accrochent son camion. Une réponse lui sera apportée.

Une réponse écrite a été donné à Mme et M. CHEMLA à sa demande

Clôture de la réunion à 22h00
-------------------------------

Henri LEHUGEUR



Siegfried GLESSMER



Michel BEZOUT



Yvon SALLES



Audrey DUREL



Stéphane LETOUZE

